

LA UNE

On en apprend tous les jours

Le 19 novembre 2019, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, et le ministre de la Culture, Franck Riester, ont annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme audiovisuelle éducative qui s'adresse prioritairement aux élèves et à leur famille, aux enseignants, aux éducateurs et aux animateurs. [Celle-ci, baptisée LUMNI](#), intégrera les contenus à caractère éducatif de tous les acteurs de l'audiovisuel public : France Télévisions, Arte, France Médias Monde, Radio France, TV5 Monde, l'INA. Pilotée par l'INA et France Télévisions, elle associe également "les partenaires historiques de l'éducation ([Canopé](#), [Eduthèque](#), [Ligue de l'enseignement](#))". Le nouveau dispositif, ambitieux, doit permettre d'aller "vraiment" à la rencontre des publics concernés : les élèves de 3 à 18 ans, leur famille et leurs enseignants, ainsi que les éducateurs et les animateurs. Au total, ce sont plus de 10 000 programmes qui devraient être progressivement mis en ligne. "La ligne éditoriale, exigeante tout en étant adaptée aux attentes des enfants selon leur âge, abordera tous les domaines de la culture et du savoir", ont précisé les ministres.

EDUCATION

Le succès des écoles indépendantes

A la rentrée 2019, 113 nouvelles écoles indépendantes ont encore ouvert leurs portes en marge du système éducatif officiel français. Dans ces classes, l'enseignement est libre, à condition de diffuser "un socle commun de connaissances". Elles ne reçoivent aucune subvention de l'Education nationale. La formation y est donc payante, et peut coûter aux parents plusieurs milliers, voire plusieurs dizaines de milliers d'euros par an. Malgré ces coûts, le secteur connaît un succès considérable ces dernières années : le nombre de ces établissements indépendants a été multiplié par quatre en sept ans, [selon la Fondation pour l'école](#) qui promeut ce modèle. Ils sont aujourd'hui 1.530 qui scolarisent 75.000 élèves sur le territoire (sur un total de 12,5 millions), majoritairement dans des écoles primaires (62% du parc des écoles libres). Lire [l'article Les Echos 18 novembre 2019](#).

Neurosciences et éducation

Comment offrir à l'ensemble des enfants scolarisés les meilleures chances de développer l'ensemble de leurs capacités cognitives? La question, aussi vieille que l'école, est au cœur de tous les programmes, méthodes et querelles pédagogiques. Mais elle se pose aujourd'hui en des termes radicalement nouveaux: la donne est bouleversée par les avancées des spécialistes des neurosciences dans le domaine de l'éducation et de la psychologie cognitive. Pour évaluer au plus juste ce que peuvent offrir les neurosciences à l'éducation, certain-es pensent qu'une solution rationnelle et pratique existe: l'expérimentation réalisée dans des conditions pédagogiques réelles. Encore faut-il respecter les règles déontologiques et éthiques qui s'imposent dans le cadre scolaire. C'est tout l'objet du dernier avis du [Comité consultatif national d'éthique](#) (CCNE), rendu public le 7 novembre 2019 et intitulé [Cadre éthique de l'expérimentation pédagogique en situation réelle](#). Ce travail a été conduit par un médecin spécialiste bien connu des neurosciences, le professeur Lionel Naccache, et un philosophe féru de bioéthique, Frédéric Worms. Lire [l'article Slate du 25 novembre 2019](#).


La Région et l'éducation

Combien les conseils régionaux ont-ils dépensé pour l'achat des manuels scolaires des lycéens à la rentrée 2019 ? Selon [AEF info](#), qui a mené l'enquête en s'appuyant notamment sur des informations collectées auprès de l'association Les éditeurs d'éducation, "les sommes engagées diffèrent beaucoup d'une région à l'autre". Ainsi la Bretagne a déclaré avoir versé à chaque établissement une dotation de 20 euros par élève, pour un budget total de 2,9 millions, tandis que la Nouvelle-Aquitaine versait à chaque élève du secteur public qui en faisait la demande une dotation de 200 euros. **Quant aux investissements du Grand Est, ils s'élevaient à 74,6 millions d'euros, soit une moyenne de 414 euros par lycéen.** [Lire l'article](#).



Ensemble pour l'école inclusive, le point en novembre 2019

La loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance renforce dans son chapitre IV l'école inclusive. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles. Le site du Ministère de l'Éducation nationale fait [un point d'étape en novembre 2019 sur la scolarisation des enfants en situation de handicap](#).

Un numéro gratuit : Aide Handicap École 0 800 730 123  du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures. [Contactez Aide Handicap École](#).

FAMILLE ET PARENTALITE

Les 1000 premiers jours

Le Président de la République a inscrit la question des 1000 premiers jours de l'enfant au coeur de l'action du gouvernement. Une commission d'experts (18 membres), présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, a été mise en place en septembre 2019. Ses conclusions sont attendues en février 2020. Le ministère a par ailleurs sollicité la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) afin qu'elle organise une mission d'appui sur les 1 000 premiers jours de l'enfant sous forme d'ateliers. Auditionnée, l'Unaf a pu formuler certaines propositions et envoyer un certain nombre de documents concernant notamment l'évolution du rôle de la PMI, l'entraide pour les familles monoparentales, la place des pères, les enjeux autour des écrans, les normes petite enfance... La question du temps parental a également été relayée car il ne peut pas y avoir de parentalité sans préservation du temps parental. A la suite de cette audition, l'Unaf a participé aux différents ateliers de travail. [Voir article](#).

Liens en téléchargement : [le trombinoscope de la commission](#) ; [les parents sont appelés à contribuer](#).

Les interventions de l'Unaf

La Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc, est intervenue en qualité de grand témoin, à l'occasion du lancement des *Etats Généraux de l'Éducation* par le think tank *Vers le Haut*, au Conseil économique, social et environnemental, le 13 novembre 2019. [Lire l'article](#).

Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et le Haut conseil de la santé publique (HCSP) ont organisé un [séminaire commun](#), le 8 novembre 2019 au ministère des solidarités et de la santé, auquel assistait l'Unaf. L'Unaf est intervenue à l'occasion de ce séminaire portant sur le thème "Améliorer les connaissances pour étayer les politiques de l'enfance". [Lire l'avis commun du HCFEA et du HCSP](#).

Les [chiffres-clefs de la famille 2019 sont en ligne](#). Ces chiffres se veulent autant de balises pour les militants familiaux et les pouvoirs publics. Certains sont connus, d'autres remettent en cause ou en perspective, des idées reçues. Tous doivent inviter à l'action au service des familles.

DROITS DE L'ENFANT

Enfance et violence

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, et dans le cadre de sa mission de défense et de promotion des droits de l'enfant, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, et la Défenseure des enfants, Geneviève Avenard, son adjointe ont rendu public leur rapport annuel thématique. Le rapport intitulé "[Enfance et violence : la part des institutions publiques](#) " est consacré à la question des violences subies par les enfants au sein des institutions publiques, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, directes ou indirectes, commises entre enfants ou par des adultes ainsi que les dispositions prises pour les prévenir et les faire cesser. En liens : [le rapport](#) ; [la synthèse](#) ; [le dossier de presse](#).

Aux actes !

Le 20 novembre, nous fêtons donc l'anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) par les Nations Unies il y a 30 ans. Les associations et collectifs membres de [la Dynamique De la Convention Aux Actes](#), ont organisé une soirée festive et engagée, au cours de laquelle [12 actes politiques ont été établis](#) pour être remis aux décideurs publics.

Dans son dernier numéro *Union Sociale*, la revue de l'UNIOPSS, revient sur la réalité et l'actualité de la CIDE. Quelle place des associations pour faire vivre ce texte ? Les initiatives du gouvernement en direction de l'enfance, de la petite enfance, mais aussi des mineurs non accompagnés, vont-elles dans le bon sens ? [Accédez à l'entretien avec Geneviève Avenard, Défenseure des enfants](#)

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Etat de choc

Le Grenelle contre les violences conjugales, lancé le 3 septembre dernier, s'est clos le 25 novembre. Dans son discours de clôture, le premier ministre Édouard Philippe a égrené différentes mesures présentes dans le plan de lutte contre les violences faites aux femmes. [Lire l'article](#). En savoir plus : [l'infographie du gouvernement](#) ;

La Tour Eiffel s'est éteinte lundi soir 25 novembre en hommage aux 138 victimes de *féminicides* depuis le début de l'année. Près de 50 000 personnes ont défilé à Paris le 23 novembre et plusieurs milliers d'autres dans les principales villes françaises pour demander que des mesures soient prises à la hauteur de l'enjeu. Le collectif *Nous toutes*, organisateur des marches du 23 novembre, a fait savoir sa déception à la suite des annonces gouvernementales.

Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur et Marlène Schiappa, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations ont lancé le 22 novembre à Chaumont (52), une grille d'évaluation du danger commune aux forces de l'ordre face aux violences conjugales. Consultez : le [communiqué de presse](#) ; le [dossier de presse](#)



BUDGET DES FAMILLES

Lettre ouverte

Le Collectif ALERTE a adressé le 7 novembre 2019 une lettre au chef de l'Etat pour attirer son attention sur la dégradation régulière de la situation des plus précaires ces deux dernières années. Les associations de lutte contre l'exclusion pointent le fait que malgré quelques dispositions positives telles que la mise en place de la complémentaire santé solidaire ou la revalorisation de la prime d'activité, de nombreuses actions gouvernementales ont contribué à une diminution du pouvoir d'achat de la majorité des personnes les plus pauvres. [Accédez à la lettre ouverte](#)

Le Secours catholique a publié son état des lieux annuel de la pauvreté en France.

1 347 500. C'est le nombre de personnes qui ont poussé la porte du Secours catholique l'année dernière. Rendu public le 7 novembre 2019, [un rapport de l'organisation caritative propose une photographie de la précarité](#), en France en 2018, telle que ces personnes l'ont vécue au quotidien. Avec un niveau de vie médian de 535 euros par mois en 2018, les personnes reçues par l'association se situent largement sous le seuil de pauvreté (1 041 euros mensuels) et du niveau de vie médian de l'ensemble de la population (1 735 euros par mois). En cause notamment, le chômage peu ou pas indemnisé, surtout chez les moins de 25 ans, les emplois précaires et le non-recours aux prestations sociales. Les familles monoparentales peinent à s'en sortir. La part des personnes en logement précaire représente près de 30 % des personnes reçues. La désindexation des allocations logement a fait perdre de façon significative du pouvoir d'achat. Ce que le Secours catholique revendique, en rendant public ce rapport annuel c'est, dit Jean Merckaert, "qu'on sorte d'une espèce de procès permanent qui est fait aux plus vulnérables dans ce pays ... Le gouvernement a parlé de société de la confiance mais on a l'impression qu'envers les plus pauvres, il y a plutôt de la défiance. On demande une révolution fraternelle."

L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) et le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) fusionnent pour devenir une seule entité qui se nommera CNLE... D'aucuns regardent déjà la disparition de l'Onpes tel qu'il existait jusqu'ici et la naissance annoncée d'un comité scientifique à sa place, directement attaché au CNLE, d'un œil inquiet quant à l'observation, la collecte de données et l'analyse des phénomènes de pauvreté. [Lire l'article.](#)

Prime de Noël

Quelques jours avant les fêtes, à partir du 15 décembre, la prime de Noël va être créditée sur le compte bancaire de 2,5 millions de Français. Elle sera versée aux assurés qui remplissent les conditions : personnes qui bénéficient du RSA socle, de l'ASS (allocation de solidarité spécifique), du RSA socle et de la prime d'activité (sous réserve que les ressources du foyer ne dépassent pas le montant du RSA socle), de la PTS (prime transitoire de solidarité), de la PFRA (prime forfaitaire de reprise d'activité) et de l'AER (allocation équivalent retraite).

Avoir un enfant, ça change tout !

Le 23 janvier 2020, à l'Assemblée Nationale, l'Union nationale des associations familiales organise un colloque sur le thème "Avoir des enfants, ça change tout ! " Pour éclairer cet adage, cette journée, centrée sur la question du niveau de vie des familles, se déroulera en 4 séquences : les ressources des familles (prestations, fiscalité, revenus du travail) et la question de la conciliation lorsque les parents sont en activité ; les tournants de la vie familiale entre l'arrivée d'un enfant, l'éventualité d'une séparation et le coût des jeunes adultes ; les dépenses caractéristiques de la consommation des familles aujourd'hui ; la difficile équation budgétaire pour tenir les dépenses dans le périmètre des revenus des familles avec enfants. Les inscriptions se font uniquement en ligne [ICI](#).

Une note du ministère des Solidarités publiée dans le cadre de la concertation sur le revenu universel d'activité (RUA) indique que la future prestation comprendra a minima le RSA, la prime d'activité et les aides personnelles au logement, expliquant en quoi cela est pertinent et comment le RUA s'articulerait entre un "socle" et des "suppléments". [Lire l'article.](#)

LOGEMENT

Investir pour le logement

Julien Denormandie, le ministre de la Ville et du Logement, et Bruno Arcadipane, le président du Groupe Action Logement, ont lancé, le 19 novembre 2019, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) "pour la proposition à la vente d'immeubles de bureaux ou de locaux d'activité en vue d'une transformation en logements". Cette démarche, dotée d'une enveloppe de 1,2 milliard d'euros sur trois ans, s'inscrit dans le cadre du "Plan d'investissement volontaire" (PIV) d'Action Logement, lancé au printemps dernier. L'AMI est ouvert jusqu'au 29 février 2020. [Lire l'article.](#)

Le 12 novembre 2019, le Gouvernement, qui a fait de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale, a annoncé plusieurs actions pour renforcer la lutte contre la fraude, améliorer l'information des consommateurs et rétablir la confiance des Français en matière de rénovation énergétique. [Consultez le dossier de presse](#)



POLITIQUE DE LA VILLE

Un nouvel appel solennel

Touchés par les événements de début novembre à Chanteloup-les-Vignes, une cinquantaine de maires ont adressé un appel solennel au président de la République pour que les habitants de leurs quartiers puissent vivre "en paix". Avec l'association *Ville et Banlieue* et le mouvement *Bleu blanc zèbre*, le 20 novembre 2019, ils ont profité du Salon des maires pour relayer cet appel et pour demander, sur la sécurité comme sur d'autres enjeux tels que l'école, les mêmes moyens que les autres communes de France. [Lire l'article](#).

Missions, gouvernance, fonctionnement... attendu depuis plusieurs mois, le [décret relatif à l'Agence nationale de la cohésion des territoires](#) est enfin paru au Journal officiel, le 19 novembre. Après la désignation récente de son directeur général, Yves Le Breton, plus rien ne s'oppose à présent à la mise en service de l'agence au 1er janvier 2020, comme prévu.

TERRITOIRES

Grand Est Territoires

Les élus du Conseil régional du Grand Est, réunis le 22 novembre 2019 en séance plénière, ont adopté *Grand Est Territoires*, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région. Transversal et descriptif, celui-ci entend mettre en cohérence l'équilibre et l'équité des territoires, l'intermodalité et le développement des transports, l'habitat et la gestion économe de l'espace, la maîtrise de l'énergie et la lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air et la préservation de la biodiversité, la prévention et la gestion des déchets. Le [SRADDET](#), c'est une vision du Grand Est en 30 objectifs pour répondre à 2 enjeux prioritaires : répondre à l'urgence climatique, répondre aux inégalités territoriales.

Budget 2020 de la région Grand Est

Lors de sa séance plénière du 22 novembre 2019, le Conseil régional a voté ses orientations budgétaires 2020. On pourra noter le coup de frein sur les dépenses de gestion, la réduction du budget communication, la baisse des frais de réception, la réduction des effectifs du cabinet. [C'est à lire ici](#).

Devoir de mémoire

Les lieux historiques sont nombreux et variés au sein des cinq destinations touristiques que compte la Région Grand Est, du militaire à l'économique, en passant par le culturel, le culturel... Le Grand Est est tout particulièrement marqué par les conflits majeurs des guerres de 1870, 14-18 et 39-45... et leurs conséquences. Au-delà d'événements ponctuels, il est nécessaire de ne pas laisser tomber dans l'oubli des éléments structurants de la région, car le devoir de mémoire s'inscrit dans un processus de transmission de l'Histoire et le tourisme de mémoire dans le développement économique de la région. Dans [un rapport et avis sur le tourisme mémoriel](#), le CESER Grand Est a mis en évidence cinq axes pour une mise en valeur du potentiel régional: commémoration, offres, promotion, investissements, politiques. Ses recommandations portent plus particulièrement sur le schéma global de tourisme qui doit considérer la question de l'accès au "dernier kilomètre" dans le tourisme de mémoire. Il suggère au Conseil régional que le budget soit mobilisé pour l'entretien et la visibilité des monuments existants, et non pour la création de nouveaux musées, statuaire etc., et de réfléchir à une journée de mobilisation à l'entretien de lieux de mémoire par les lycéens. [Éléments de synthèse](#).

Rapport du CESER pour une stratégie de spécialisation intelligente en Grand Est

Six filières de spécialisation plus ou moins reliées aux compétences des pôles de compétitivité composent la S3 et sont concernées par la nouvelle période de programmation des fonds européens (2021-2027). L'actuelle stratégie est, selon le CESER, peu lisible, insuffisamment pilotée, tandis que les PME régionales accusent un retard en matière d'innovation et ne coopèrent pas suffisamment entre elles et avec l'écosystème de l'innovation.

Parmi les [21 préconisations du CESER Grand Est rendues publiques le 7 novembre 2019](#), on notera notamment sa proposition de ne retenir que six domaines de priorités stratégiques avec trois thématiques de spécialisation chacun, d'avoir une approche plus transversale et moins verticale (filières/marchés) et de positionner l'agence régionale *Grand E-nov* comme l'opérateur exécutif de la S3. [Eléments de synthèse](#).

Y aura-t-il une maison France Services près de chez vous ?

Répondre "au besoin de proximité exprimé avec force par nos concitoyens". Le 15 novembre 2019, le premier ministre Édouard Philippe a dévoilé la carte où seront déployées les 460 premières maisons France Services, ce réseau de structures polyvalentes qui rassembleront en leur sein plusieurs services publics. "Dans chaque structure France Services labellisée, 6 opérateurs (La Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole), et 3 administrations partenaires (intérieur, impôts et justice) s'engagent à garantir une offre de services et d'accompagnement", promet Matignon. En lien : [le dossier de presse incluant tous les sites retenus](#)



CONSOMMATION

Après la [Semaine Européenne de la Réduction des Déchets](#) (SERD)

La SERD, c'est un temps fort pour essayer de diminuer nos déchets et de consommer mieux. Penser réemploi, réparation, c'est éviter que notre jean, notre tee-shirt, mais aussi notre chaîne hifi ou notre grille-pain finisse à la poubelle alors qu'après un *repair café*, il fonctionnera encore ! Elle a eu lieu cette année du 16 au 24 novembre, avec près de 7000 animations dans toute la France. 2,8 millions de Français ont contribué à la réussite de l'évènement.

Colloque : La sobriété numérique, un enjeu de société

L'Institut National de la Consommation (INC) organise le 11 décembre à l'Assemblée Nationale un colloque sur le numérique aujourd'hui. Vivre sans numérique et les opportunités que nous offrent ses technologies n'est pas envisageable. Cependant les effets dévastateurs sont de jour en jour plus évidents. Au-delà des impacts pour l'environnement et de l'explosion de la facture énergétique, quels sont les impacts sociétaux, sur nos comportements, notre santé et notre vie privée ? Comment évoluer vers une société de production et de consommation plus responsables dotée d'un numérique raisonné ? Comment profiter des atouts du numérique tout en maîtrisant ses effets dévastateurs ?

[Inscrivez-vous ici](#)

Pour que cessent les pratiques toxiques du démarchage téléphonique en assurance

Le Comité consultatif du secteur financier a adopté le 19 novembre 2019 un avis pour que cessent les pratiques toxiques du démarchage téléphonique en assurance. A compter du 1er juillet 2020 au plus tard, les professionnels s'engagent à mettre un terme au harcèlement téléphonique, à avancer vers un consentement moins équivoque des consommateurs sollicités et à faciliter la résiliation des contrats ainsi souscrits.

Les associations AFOC, Familles Rurales, UFC-Que Choisir et UNAF se félicitent de ce premier pas en direction d'un arrêt rapide et pérenne des pratiques frauduleuses dont elles s'assurent de l'effectivité.

[Télécharger le communiqué de presse](#).



SANTE

Le système hospitalier en faillite : ce que dit *France Assos Santé*

Pour *France Assos Santé*, le sentiment qui prédomine à la lecture des annonces faites le 20 novembre 2019 par Matignon, c'est un manque d'ambition et de sens politique. *France Assos Santé* demande l'arrêt des fermetures de lits, et des ouvertures dans les services et les territoires où les besoins sont les plus criants ; que ces mesures s'accompagnent d'une réflexion en profondeur sur la réorganisation des établissements de santé ; pour chaque service hospitalier, des effectifs adaptés et incompressibles par rapport à une charge de travail définie, afin que la qualité et la sécurité des soins soient garanties ; être systématiquement associés, en tant que voix des usagers, aux décisions d'organisations des soins et aux projets d'établissement. Lire l'article complet [Plan d'urgence pour l'hôpital, la réaction des usagers](#).

Déserts médicaux

Alors que les députés s'apprêtent à examiner une nouvelle proposition de loi pour lutter contre les déserts médicaux, *l'UFC-Que Choisir* publie les résultats alarmants d'une enquête menée auprès de 2770 médecins généralistes. On y lit notamment que 44 % d'entre eux refusent les nouveaux patients. Cela jette un nouvel éclairage sur la problématique de la fracture sanitaire : il montre la grande difficulté pour de nombreux Français à trouver un médecin traitant, ce qui témoigne, si besoin était, de l'urgence d'une réforme de la répartition des praticiens sur le territoire. [Lire l'article](#).

La lettre de la CRSA Grand Est

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Grand Est est un lieu d'expression et de propositions qui traite des besoins de santé en région, des réponses à ces besoins et des actions pour améliorer la santé de la population et développer l'efficacité du dispositif de santé. Lire la [lettre d'information de la CRSA Grand Est de novembre 2019](#). Elle porte sur les modifications apportées au Projet Régional de Santé, sur le label Droits des usagers de la santé 2019, sur les résultats de l'appel à projets, sur les travaux des commissions spécialisées de la CRSA, sur l'activité des Conseils territoriaux de santé... Débat public organisé par le Conseil Territorial de Santé (CTS) Lorraine Nord : "Les dangers des écrans: mythe ou réalité ? " le 3 décembre 2019 de 18h à 21h au Centre Robert Schumann à Metz

Santé mentale

La France compte aujourd'hui 230 conseils locaux de santé mentale (CLSM). Ils couvrent plus de 2000 communes. Ce bilan à la hausse a été dévoilé lors de leur cinquième Rencontre nationale qui a réuni 200 participants à Lille le 15 novembre 2019. Leur approche locale et participative séduit de plus en plus les maires et les Conseils locaux de santé mentale ont le vent en poupe. Leurs promoteurs demandent à l'Etat d'assurer leur développement en veillant à une bonne cohérence territoriale avec les futurs projets territoriaux de santé mentale. [Lire l'article La Gazette des communes](#).

SPORT

Conférence régionale

En plus de représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, du mouvement sportif et du secteur marchand, la région Grand Est souhaite inviter les usagers à la table des conférences régionales du sport pour un avis consultatif (5^{ème} collège). La région Grand Est œuvre à la mise en place de sa conférence régionale du sport depuis le début 2019. Celle-ci devrait ainsi être installée au 1er janvier 2020, dans l'attente de décrets d'application de la loi n° 2019-812 du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence nationale du sport, qui devraient préciser le fonctionnement de ces conférences. Celles-ci seront ainsi constituées de représentants de quatre collèges : Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif, secteur marchand, auxquels s'ajoutera donc ce 5^{ème} collège consultatif.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Un Pacte pour la Transition

Le *Pacte pour la Transition* vise à proposer 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes. Ces mesures ont été rédigées par une cinquantaine d'organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'expert-es. Les citoyen.e.s pourront ensuite suivre et accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long. En liens : [les mesures](#) ; [la charte des collectifs locaux](#) ; [le guide des collectifs locaux](#) ; [le tutoriel](#) ; [d'autres outils](#) ; [la Foire aux questions](#) ; [l'annuaire des antennes locales](#).

Expérience locale dans la région

En Alsace, le village de Muttersholtz montre la voie de l'écologie au cœur du Grand Ried : une longue bande de prés inondables qui s'étend de Strasbourg à Colmar, cernée de part et d'autre par le Rhin et son affluent, l'Ill. Depuis bientôt douze ans, l'édile mène une politique particulièrement volontariste en matière environnementale, qui a notamment conduit sa commune de 2.000 habitants à être élue capitale française de la biodiversité en 2017. [Un article de Reporterre, 13 novembre 2019.](#)

MOBILITES

La LOM adoptée et bientôt promulguée

Le 19 novembre 2019, les députés ont adopté le [projet de loi d'orientation des mobilités \(LOM\)](#). Un recours auprès du Conseil constitutionnel a été déposé. Voir notre édition de septembre.

JEUNESSE

Service national universel

Les premiers "appelés" du service national universel, qui s'étaient portés volontaires pour expérimenter le dispositif dès juin 2019 dans 13 départements, se sont majoritairement déclarés "satisfaits" à l'issue de leur séjour de cohésion. Ils plébiscitent les activités sportives ou liées à la défense et à la découverte de l'engagement. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse entend s'appuyer sur ces premiers éléments d'évaluation pour préparer le déploiement de l'expérimentation. [Lire l'article.](#)

VIE ASSOCIATIVE

Les réseaux en tête

Le programme "*Les réseaux en tête*" lancé par *Le Mouvement associatif* en partenariat avec [l'ADASI](#) vise à renforcer l'action des têtes de réseau associatives et associations nationales, en travaillant à une offre d'accompagnement plus accessible, diversifiée, et adaptée à leurs spécificités. Un volet structurant de ce programme est dédié à l'expérimentation de parcours d'accompagnement autour de 3 thématiques et enjeux importants pour ces organisations : l'innovation, l'influence et l'évaluation. Un appel à candidature, ouvert jusqu'au 11 décembre, est lancé auprès des têtes de réseaux. [Candidater au parcours innovation.](#) [En savoir plus sur le programme "Les réseaux en tête"](#)

Une journée pour les acteurs et partenaires de la vie associative : *Être citoyen.ne aujourd'hui*

Le rôle des associations dans la construction de la citoyenneté n'est plus à démontrer, mais il doit être réinterrogé, bousculé et affirmé. *Le Mouvement Associatif* invite à une journée à la Cité internationale et universitaire de Paris le 31 janvier 2020. Durant les ateliers contributifs du matin, la parole vous sera donnée, au moyen d'approches différentes (débat mouvant, brainstorming, conversation, futur souhaitable...), et en présence de grands témoins (chercheurs, acteurs associatifs, citoyens engagés...). L'après-midi, plusieurs personnalités publiques seront invitées à prendre la parole lors d'un temps plénier pour repenser la citoyenneté face aux grands enjeux de notre société. L'évènement est gratuit et ouvert à tous. [En savoir plus.](#) Site Web : <https://www.droitdecite.org/>